

Année 2022 – Renouvellement adhésion à l'Association ALHPI

Association selon la Loi de 1901

Adhésion individuelle (montant adhésion année 2022 : 20,00 €)

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville.....
Tél. Tél. mobile
Adresse mail@.....

Adhésion couple⁽¹⁾ (montant adhésion année 2022 : 30,00 €)

Nom Prénom
Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville.....
Tél. Tél. mobile
Adresse mail@.....

Adhésion personne morale (montant adhésion année 2022 : 20,00 €)

Nom..... représenté(e) par
Adresse
Code Postal Ville.....
Tél. Tél. mobile.....
Adresse mail@.....

En plus de mon adhésion je fais un don à l'Association ALHPI de :

15 € 30 € 45 € autre montant : €

Ci-joint un chèque global (adhésion + don) de :€ à l'ordre de "Association ALHPI" (2)

Fait à le..... Signature

A renvoyer à : Association ALHPI - 12 bis rue des Pies - 38360 Sassenage

(1) Adhésions couple : Nos financeurs étant sensibles au nombre d'adhérents des associations, nous souhaitons bénéficier du soutien d'un nombre maximum d'adhérents. La cotisation de couple au prix préférentiel de 30,00 € a pour objet d'encourager deux adhésions par famille.

(2) Réduction fiscale : L'Association ALHPI est une association reconnue d'intérêt général. Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant versé (adhésion + don) dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour votre déclaration d'impôts en début d'année 2023.

